

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/18/SPCG prononçant la déchéance du droit de concession provisoire accordée à M. Gambelli Quintillo sur une parcelle de terrain à Ambouli (lot n° 83, T.F. n° 852).

n° 65/18/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait retour, au Domaine du Territoire, d'une parcelle de terrain, sise à Ambouli (lot n° 83) et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 852, ce en application de l'article 5 de la délibération n° 341 du 20 novembre 1962 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale, le concessionnaire n'ayant pas réalisé la mise en valeur de ladite parcelle dans le délai prévu.